

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2012

POL 1102-10
Démarches de recherche en science politique

Enseignante : Sylvie Goupil
Local : A 3765
Téléphone : (514) 987-3000 p. 4442
Courriel : goupil.sylvie@uqam.ca
Disponibilité : Lundi après 17h.

DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours vise à initier aux divers aspects de la recherche en science politique – notions de base, étapes, choix à faire, procédures, méthodes – tout en favorisant l'évaluation critique des démarches et des outils présentés. Nous insisterons sur la structure argumentative et sur l'intégration de notions écrites et de mise en forme des rapports de recherche. Le cours a également pour objectifs prioritaires de familiariser aux techniques de collecte des données qualitatives et quantitatives, de contribuer à la maîtrise du langage et des techniques propres à la méthodologie, et enfin de former à l'usage des outils informatiques complexes désormais requis pour la recherche et la gestion documentaires.

OBJECTIF SPECIFIQUE DU COURS

Un objectif spécifique du cours est lié à la difficulté d'intégrer des notions souvent abstraites à une pratique concrète de recherche. En effet, à la différence de la plupart des cours à contenu déterminé, la démarche de recherche présente plutôt des façons de faire et d'appréhender les contenus. Les apprentissages visent à répondre à cette volonté d'assurer la meilleure intégration possible de la théorie et de la pratique.

DEROULEMENT DU COURS

Le cours est d'abord constitué de présentations magistrales de la part de l'enseignante auxquelles s'ajoutent des ateliers de travaux pratiques. Un certain nombre de textes figurant dans le recueil ainsi que des chapitres de livres devront être lus en complément du cours.

CALENDRIER ET THEMES DES RENCONTRES

9 janvier	➤ Présentation générale du cours
16 janvier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Qu'est-ce qu'une démarche de recherche ? ➤ La terminologie en méthodologie ➤ Diverses applications et caractéristiques de la recherche
23 janvier	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Initiation aux outils de la recherche documentaire <p>Date à confirmer</p>
30 janvier	➤ Les composantes d'une démarche de recherche
6 février	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les composantes d'une démarche de recherche (suite) ➤ Remise du travail d'intégration en recherche documentaire (1)
13 février	➤ Travail pratique d'intégration des acquis en classe (1)
20 février	➤ Éléments de logique et d'argumentation
27 février	➤ <i>Semaine de lecture</i>
5 mars	➤ Technique de collecte des données : L'enquête par questionnaire
12 mars	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'enquête par questionnaire (suite) ➤ Travail pratique d'intégration des acquis en classe (2) ➤ Remise du travail d'intégration des acquis en démarche de recherche (2)
19 mars	➤ Technique de collecte des données : L'enquête par entretien
26 mars	➤ Technique d'analyse des données : L'analyse de contenu
2 avril	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Débats de méthodes et débats épistémologiques ➤ Révision participative ➤ Remise du travail d'intégration des acquis (3)

9 avril	➤ Congé – Lundi de Pâques
16 avril	➤ Examen de fin de session

Matériel requis – Disponible à la COOP-UQAM

Goupil, Sylvie, 2012, *Démarches de recherche en science politique. Textes et documents complémentaires au cours.*

MODALITES D'EVALUATION

1) Travaux de recherche et d'analyse

- Ils ont pour objectif d'évaluer l'intégration des acquis quant à la recherche documentaire, quant à la capacité d'analyser des documents et d'articuler un cadre d'analyse explicatif et argumentatif ce, sur une **base individuelle**. Une attention particulière sera portée au respect des règles de présentation et à la qualité du français.
 - Le premier travail consiste en une **recherche documentaire exploratoire** qui intègre les principaux éléments qui seront présentés lors du cours du 23 janvier portant sur l'initiation à la recherche documentaire. À partir d'une thématique déterminée par l'enseignante, les étudiantes et étudiants devront effectuer une recherche de documents pertinents pour traiter le sujet. Outre les titres des documents recensés, présentés selon les normes de présentation en vigueur à l'université, le travail devra préciser la démarche suivie pour constituer la bibliographie (**bibliographie (10 titres minimum) et deux pages de précisions concernant la démarche suivie : mots clés, bases de données, etc.**).
Pointage associé = 15 points
Date de remise : 6 février
 - Le deuxième travail d'intégration des acquis en démarche de recherche se situe en continuité du premier. Une fois la démarche de recherche de documents effectuée, les étudiantes et étudiants devront analyser les documents en fonction des premières étapes d'une démarche de recherche. L'évaluation portera sur la capacité d'intégration de ces éléments : question de départ, problématique et question spécifique, support théorique et cadre d'analyse. Il s'agira aussi de compléter la recherche documentaire exploratoire par une recherche en lien avec la question spécifique (**cinq à six pages et bibliographie complémentaire**).
Pointage associé = 15 points
Date de remise : 12 mars

- Le troisième travail porte sur **le compte rendu analytique, critique ou réflexif d'un texte** selon les critères qui seront vus en classe avant la semaine de lecture. Le texte à analyser est le même pour toutes et tous et il est inséré dans le recueil de textes. Les étudiantes et étudiants auront pu s'initier au préalable à l'application de l'analyse des textes lors de travaux en classe (**quatre à cinq pages**).
Pointage associé = 15 points
Date de remise : 2 avril

2) Travaux pratiques et exercices en classe

- Comme le titre l'indique, ces travaux visent la réalisation d'exercices pratiques en groupe afin de tester les capacités d'intégration et d'application de la matière. Ces travaux seront utiles par la suite, notamment pour l'analyse de texte et lors de l'examen de fin de session. Les travaux sont réalisés en **petites équipes de trois à quatre personnes** en classe et supervisés par l'enseignante et un assistant. Ils doivent être remis à la fin du cours.
 - La première session de travaux pratiques porte sur l'intégration de la matière vue durant la première moitié de la session, hormis la recherche documentaire qui fait l'objet d'un travail individuel. Par l'intermédiaire de courtes recensions d'ouvrages, les étudiantes et étudiants devront appliquer une grille de lecture et identifier certaines composantes de l'ouvrage comme les hypothèses, les concepts. Il s'agit en même temps d'une initiation à l'analyse de textes.
Pointage associé = 10 points
Date de remise : 13 février
 - La deuxième session de travaux pratique porte sur les éléments de logique et d'argumentation.
Pointage associé = 5 points
Date de remise : 12 mars

3) Examen de fin de session individuel

- L'examen de fin de session porte sur l'ensemble de la matière. Les questions peuvent faire l'objet d'un court développement ou encore nécessiter une réponse plus ciblée faisant l'objet d'une courte explication. Les étudiantes et les étudiants ont droit à leur recueil de textes et à leurs notes de cours. Aucun autre support écrit ou électronique n'est permis.
Pointage associé = 30 points
Date de l'examen : 16 avril

4) Présence aux cours

- Compte tenu de l'importance de l'aspect formateur relié à la présence aux cours, notamment en vue de l'examen de fin de session, des points de présence sont accordés.

- Les présences seront prises lors de tous les cours, hormis ceux du 9 janvier (présentation générale du cours), du 27 février (semaine de lecture), du 9 avril (congé de Pâques) et du 16 avril (date de l'examen final en classe), ce qui équivaut à onze journées de présence. Au total, un maximum de dix points sera accordé pour les présences, ce qui donne une marge de manœuvre d'une absence. Quelle qu'en soit la raison, aucune justification ne permettra d'obtenir du pointage lors d'une absence.

Pointage maximum accordé = 10 points

Période d'évaluation : En continu

Retard de remise des travaux

*** Tous les travaux remis pendant la session doivent être déposés aux dates indiquées dans le calendrier. **Une pénalité de 0.5 point par jour de retard** sera soustraite de la note obtenue.

Politique à l'égard du plagiat et de l'emploi des sites web

L'étudiante, l'étudiant, qui emploie sans les citer officiellement les propos d'un auteur, et ce, quelle qu'en soit la provenance (livres, articles, sites web, etc.) et qui ne fournit pas la source de ses références est **passible de la mention échec et ce, sans reprise du travail concerné.**

Selon la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

Toutes les professeures et tous les professeurs et chargées, chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire.

Il est de plus déconseillé de citer des sources tirées de l'Internet, et ce, à moins qu'il s'agisse de sources reconnues comme rigoureuses (ex. périodiques scientifiques en ligne, ouvrage disponible en ligne par l'intermédiaire d'une banque de données électroniques).

BIBLIOGRAPHIE¹

Ouvrages généraux et règles de présentation

Botbol, Noémie-Andréa et Isabelle Moncion, 2010, *Guide de méthodologie en science politique à l'usage des étudiants de premier cycle*, Montréal, Centre Paulo-Freire, 176 p.

Bouthat, Chantal, 1993, *Guide de présentation des mémoires et thèses*, Montréal, UQAM, 110 p.

¹ Vous noterez que certains titres se retrouvent dans plus d'une catégorie car ils couvrent les démarches et les techniques.

Goulet, Liliane et Ginette Lépine, 1987, *Cahier de méthodologie, conception et rédaction*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 231 p.

Démarches et étapes de la recherche

Albarello, Luc, 2007, *Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 207 p.

Bourdieu, P., J.C. Chamboderon et J.C. Passeron, 2005, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Berlin : New-York, Mouton de Gruyter, 357 p.

Chabot, Jean-Luc et Nicolas Macarez, 1995, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, P.U.F., 363p.

De Ketele, Jean-Marie et Xavier Roegiers, 2009, *Méthodologie du recueil d'informations*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 204 p.

Dépelteau, François, 2000, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 417p.

Dieu, François, 2008, *Introduction à la méthode de la science politique*, Paris, L'Harmattan, 160 p.

Ferréol, Gilles et Philippe Deubel, 1993, *Méthodologie des sciences sociales*, Paris, A. Colin, 191p.

Gauthier, Benoît (sous la direction de) 2009, *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 767 p.

Giroux, Sylvain et Ginette Tremblay, 2002, *Méthodologie des sciences humaines*, Saint-Laurent (Québec), ERPI, 262 p.

Grawitz, Madeleine, 2001, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1019 p.

Loubet Del Bayle, Jean-Louis, 1991, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 240p.

Mace Gordon et François Petry, 2010, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Bruxelles, De Boeck, 134 p.

Olivier, Lawrence, Guy Bédard et Julie Ferron, 2005, *L'élaboration d'une problématique de recherche*, Paris, Harmattan, 94 p.

Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 256 p.

Logique et argumentation

Blackburn, Pierre, 1994, *Logique de l'argumentation*, Québec, Éditions du renouveau pédagogique, 494 p.

McInerny, Dennis, 2005, *La logique facile : réfléchir, argumenter, convaincre*, Paris, Éditions Eyrolles, 141 p.

Techniques de collecte et d'analyse des données

- Angers, Maurice, 2005 [1996], *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Anjou, Québec, CEC, 198 p.
- Bardin, Laurence, 2007 [1977], *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 291 p.
- Blanchard, Philippe et Thomas Ribémont, 2002, *Méthodes et outils des sciences sociales. Innovation et renouvellement*, Paris, L'Harmattan, 169 p.
- Desanti, Raphaël et Philippe Cardon, 2010, *Initiation à l'enquête sociologique*, Rueil Malmaison, Éditions ASH, 161 p.
- Dешаies, Bruno, 1992, *Méthodologie de la recherche en sciences humaines*, Laval, Éditions Beauchemin ltée, 400 p.
- Droesbeke, Jean-Jacques et Ludovic Lebard (sous la direction de), 2001, *Enquêtes, modèles et applications*, Paris, Dunod, 578 p.
- Grawitz, Madeleine, 2001, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1019 p.
- Guittet, André, 2008, *L'entretien, techniques et pratiques*, Paris, Armand Colin, 219 p.
- Juan, Salvador, 1999, *Méthodes de recherche en sciences sociohumaines*, Paris, P.U.F. 269 p.
- Lacasse, Jocelyne, 1991, *Introduction à la méthodologie utilisée en sciences humaines*, Québec, Éditions Études vivantes, 297 p.
- Moscovici Serge et Fabrice Buschini, (sous la direction de), 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, P.U.F., 476 p.
- Mucchielli, Alex, 1991, *Les méthodes qualitatives*, Paris, P.U.F., 126 pages.
- Robert, André D. et Annick Bouillaguet, 1997, *L'analyse de contenu*, Paris, P.U.F., 127 p.

Épistémologie, approches et tendances méthodologiques

- Bourdieu, P., J.C. Chamboderon et J.C. Passeron, 2005, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Berlin : New-York, Mouton de Gruyter, 357 p.
- Chabot, J.-L., 2006, *Introduction aux sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 140 p.
- Chalmers, Alan F., 1990, *Qu'est-ce que la science ? Récents développements en philosophie des sciences : Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*, Paris, Librairie générale française, 286 p.
- Chalmers, Alan F., 1991, *La fabrication de la science*, Paris, Éditions la Découverte, 166 p.
- Feyerabend, Paul, 1988 [1979], *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Seuil, 349 p.
- Feyerabend, Paul, 1996, *Dialogues sur la connaissance*, Paris, Éditions du Seuil, 277 p.
- Fourez, Gérard, 1974, *La science partisane*, Gembloux Duculot, Collection S, 176 p.
- Fourez, Gérard et Marie Larochelle, 2009, *Apprivoiser l'épistémologie*, Bruxelles, De Boeck, 183 p.
- Habermas, Jürgen, 1990 [1973], *La technique et la science comme "idéologie"*, Paris, Gallimard, 211 p.
- Habermas, Jürgen, 1976, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 386 p.
- Hamel, Jacques, 1997, *Précis d'épistémologie de la sociologie*, Paris, L'Harmattan, 258 p.
- Kuhn, Thomas S., 1983 [1972], *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 284 p.

Lyotard, Jean-François, 1979, *La condition postmoderne*, Paris, Minuit, 109 p.

Olivier, Lawrence, Guy Bédard et Jean-François Thibault, 1998, *Épistémologie de la science politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 210 p.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.